

INTERNATIONAL

CAHIER G

JOURNÉE DES FEMMES

LE DEVOIR

Le pouvoir autochtone au féminin

Marjolaine Étienne a vécu l'automne dernier «une première historique»



Marjolaine Étienne

Vice-chef du conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, Marjolaine Étienne fait partie des 86 femmes élues des conseils de bande du Québec et du Labrador. Elle siège en leur nom depuis 2006 au Conseil des femmes de l'Association des Premières Nations (APN). Quoiqu'elle ne l'avoue que du bout des lèvres, Marjolaine Étienne est en train de changer le visage féminin du pouvoir autochtone, un pas à la fois.

MARIE-ÈVE MAHEU

Lorsqu'elle a été choisie pour siéger au Conseil des femmes de l'APN, Marjolaine Étienne a vite compris qu'elle ne pouvait représenter fidèlement l'ensemble des femmes du Québec et du Labrador. «Je n'avais personne derrière moi, se rappelle-t-elle. Il n'y avait aucune structure de soutien pour me permettre de diffuser l'information que je recevais ou d'échanger sur des questions d'ordre national avec d'autres femmes élues.»

Elle fait part de ce problème à la table des chefs de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APN-QL). Ceux-ci acceptent alors de créer un groupe de travail pour trouver des solutions et faire en sorte que les femmes soient mieux représentées.

«Comme femmes, on doit profiter de l'occasion qui nous est offerte d'être présentes de manière forte et articulée», défend Marjolaine Étienne. Par nos idées et nos points de vue, on peut avoir un impact sur l'avenir des Premières Nations. Ce discours est celui d'une femme qui, il y a sept ans, n'aurait jamais cru faire de la politique.

Avant de faire le saut, elle a notamment travaillé comme professeure et animatrice de loisirs dans la communauté de Mashteuiatsh. «En 2002, mon père est venu me voir et m'a dit

que c'était le temps pour moi d'aller en politique. Je lui ai répondu que je n'y connaissais rien. Il m'a dit que j'allais apprendre et c'est ce que j'ai fait. Peut-être a-t-il pensé que c'était le moment pour les femmes de prendre leur place?»

Peu à peu, elle a pris de l'assurance. «Je n'avais pas confiance en moi au départ, mais les gens ont voté pour moi. J'ai alors compris que j'avais quelque chose à apporter dans les sphères décisionnelles. J'ai une vision de femme et de grand-mère également. J'espère pouvoir améliorer les conditions de vie de ma collectivité.»

Pas à pas

L'automne dernier, le groupe de travail de sept femmes élues — représenté par Marjolaine Étienne — a organisé un grand rassemblement réunissant toutes les femmes élues du Québec et du Labrador. «Une première historique!», souligne Mme Étienne avec enthousiasme. «Ça nous a permis de nous apercevoir que nous ne sommes pas seules dans notre coin à travailler. Il y a d'autres femmes comme nous qui ont un intérêt pour la politique, et on est certainement plus forte ensemble!»

Cette rencontre de deux jours a permis de dégager les grandes préoccupations des femmes élues de l'APNQL. Parmi ces préoccupations, il y a notamment le sous-financement de l'éducation, le manque criant de logements dans les réserves,



Femme Inuit et son enfant.

CARLO ALLEGRI AFP

la perte de la culture autochtone et l'avenir des jeunes, qui ont un important poids démographique dans les collectivités.

Une autre grande préoccupation soulevée lors du rassemblement porte sur la modification de la Loi sur la protection de la

promouvoir le réseautage entre femmes élues des diverses collectivités. «On peut partager notre expertise, mettre nos idées en commun et échanger sur nos bons et mauvais coups.»

D'ailleurs, le groupe de travail de femmes élues de l'APN-QL désire offrir davantage de soutien aux femmes en politique. Elles veulent ainsi maintenir, voire augmenter, leur nombre. Pour y arriver, le groupe planche notamment sur une formation qui serait destinée à celles qui désirent développer leur leadership ou qui songent à se lancer en politique. Cette formation serait offerte en collaboration avec le Centre de développement femmes et gouvernance. «Il faut préparer la relève», dit Marjolaine Étienne.

Un monde d'hommes?

Mme Étienne refuse de percevoir le système politique autochtone comme un monde d'hommes. «Sur 250 représen-

tants élus, on retrouve tout de même 86 femmes, ce qui est bon», fait-elle valoir. Il faut cependant noter que, sur les 86, une seule occupe le poste de chef.

«Il y a un cheminement qui se fait depuis 2001, avec la création d'un Conseil de femmes au plan national, qui nous permet de transmettre nos préoccupations, poursuit-elle. Il y a aussi une ouverture de la part des chefs de l'APNQL pour donner une place aux femmes élues.»

A preuve, le groupe de travail de sept femmes planche maintenant sur la création d'un conseil de femmes de l'APNQL, avec la bénédiction des chefs.

«Après avoir pris le pouls des femmes élues, ce conseil pourra se donner une orientation et cibler des priorités. C'est important d'unir nos efforts sur les dossiers qui nous concernent pour mieux les défendre», conclut Mme Étienne. Le conseil des femmes de l'APN-QL devrait voir le jour à l'automne 2009.

Collaboratrice du Devoir



CHRISTINE ST-PIERRE

«Il faut continuer de se battre pour faire progresser les choses»

Page 3



CHRISTIANE PELCHAT

Le Conseil du statut de la femme défend l'autonomie économique des femmes

Page 5

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Un retour annoncé sur ce qui fut un triste décembre

Page 2

VIE SYNDICALE

«Les femmes continuent à gagner moins que les hommes»

Page 4

8 MARS 2009

Un temps donné pour une réflexion sur la condition féminine

Page 7

ÉTUDES FÉMINISTES

«Plus la recherche avance, plus les sujets sont pointus»

Page 8

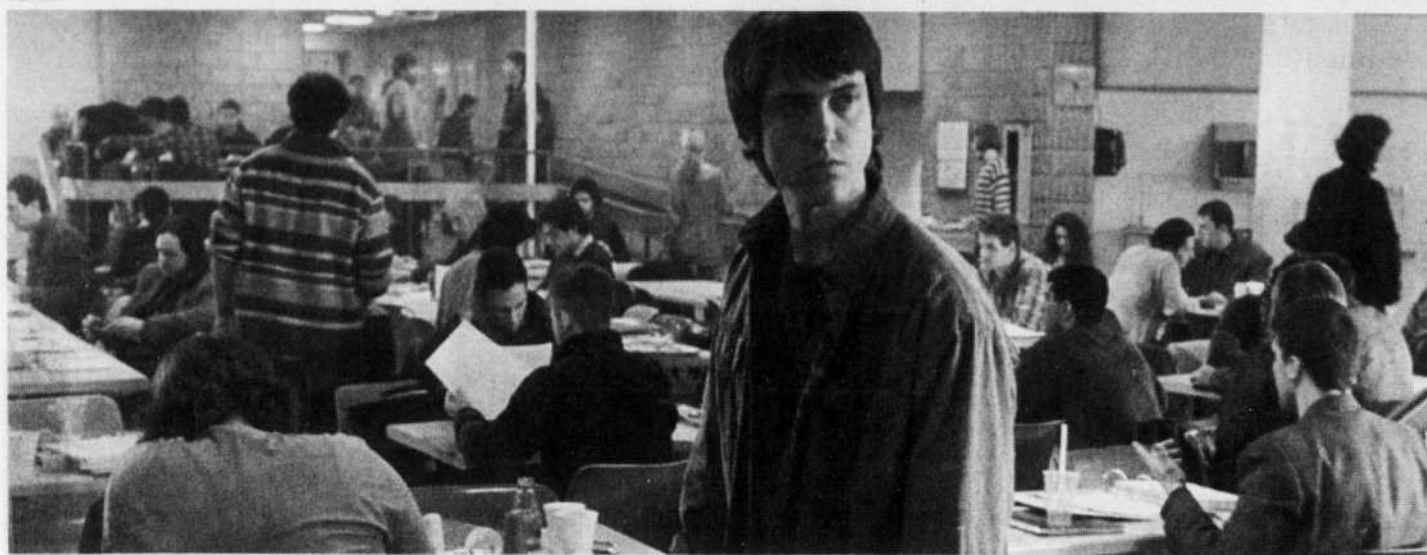
Journée internationale des femmes 8 mars 2009

Les femmes avancent avec la CSN

Bonne célébration!

www.csn.qc.ca

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES



Des événements comme le film *Polytechnique*, de Denis Villeneuve, le colloque de l'UQAM et les nombreux débats peuvent servir d'élan pour l'éradication de la violence contre les femmes et l'obtention de l'égalité des sexes.

SOURCE ALLIANCE

20 ans plus tard

Ces femmes qui souffrent trop

Un retour annoncé sur ce qui fut un triste décembre

Dans le cadre des commémorations du 20^e anniversaire de la tragédie de l'École polytechnique, un Colloque international et multidisciplinaire est prévu à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) les 4, 5 et 6 décembre 2009. Parrainé par l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF), le projet se veut le fruit des efforts de concertation du travail communautaire et de la recherche universitaire.

VALÉRIE R. CARBONNEAU

Le choc social collectif auquel a donné lieu cette agression antiféministe que fut le triste épisode de l'École polytechnique a suscité plusieurs débats en ce qui a trait à la signification à lui accorder. Néanmoins, on en tire différentes interprétations oscillant entre le fait de culpabiliser les féministes et de concéder la responsabilité soit à la simple folie du tueur, soit à son enfance douloureuse.

«On ne veut pas juste faire un colloque», explique Mélissa Blais, professionnelle de recherche, doctorante en sociologie et coordonnatrice du projet commémoratif du 20^e anniversaire de la tuerie du 6 décembre 1989. «On veut également élargir l'espace commémoratif et inviter les artistes à présenter des prestations artistiques.»

Le présent colloque comprendra quatre orientations particulières: la mémoire collective de la tuerie de l'École polytechnique, les impacts de l'événement sur le mouvement féministe, la violence contre les femmes et les féministes, ainsi que le renouvellement des actions et des pratiques visant l'élimination de la violence contre les femmes. Ainsi, outre les nombreuses interventions de chercheuses et de chercheurs provenant de toutes les disciplines, une exposition thématique à caractère muséologique et un rassemblement public sous l'égide de la Fédération des femmes du Québec prendront place.

Féminisme et interventions

L'événement sera l'occasion de faire le point sur le sens qui a été attribué à ce drame au Québec et ailleurs, pour favoriser la réflexion sur la mémoire collective des circonstances et discuter de la problématique de la violence contre les femmes et les féministes. Il sera également question d'évaluer les outils d'analyse et d'intervention, en plus des initiatives de prévention élaborées en vue de mettre fin à ce phénomène. On s'intéressera aussi aux particularités des différents lieux où se manifeste la violence contre les femmes, ainsi qu'aux expériences spécifiques des collectivités autochtones et immigrantes.

«En ce moment, le contexte n'est pas idéal pour le féminisme, car on véhicule généralement, soit dans les cours universitaires ou dans les médias, que le féminisme aurait causé des torts aux hommes et même aux femmes, si on s'en tient aux effets pervers, admet Mélissa Blais. Par exemple, on montre le féminisme du doigt en ce qui a trait au phénomène de surmenage chez les femmes dans leur conciliation famille-travail. Comme quoi le féminisme serait allé trop loin.»

Si les femmes ont gagné plusieurs batailles ces dernières décennies, l'égalité des sexes est toutefois loin d'être atteinte. Elle ajoute donc que la portée et le caractère explicite du geste de Marc Lépine auraient forcé la société québécoise à réfléchir sur les rapports hommes-femmes. «En soi, l'événement est porteur de réflexion.»

Retour sur un fait

«J'étais étudiante à l'Université

de Montréal au moment de la tuerie. Ainsi, comme plusieurs, j'ai été en état de choc. Ensuite, j'ai attendu des explications... Je pense que la tragédie a changé profondément plusieurs choses. Mais est-ce qu'on a obtenu toutes les réponses? Je ne crois pas», prétend Sonia Gauthier, chercheuse au Centre de recherche

interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) de l'Université de Montréal.

Selon elle, certaines femmes ayant des limitations fonctionnelles sont encore plus en contexte de vulnérabilité. Cela concerne notamment les femmes âgées, les femmes autochtones, les femmes immigrantes et les femmes aux prises avec des problèmes de santé mentale, pour qui les réalités sont parfois plus complexes. «On parle de violence conjugale depuis trente ans seulement. Souvent, les victimes vont développer beaucoup d'autres

problèmes, donc il faut les prendre à la source», explique-t-elle.

Alors que le phénomène de la violence est encore assez tabou, mais pas pour autant moins répandu, il faut continuer à avancer et à répondre aux besoins non seulement des femmes violentées, mais également de celles qui ont des limitations fonctionnelles. Pour ces dernières, il semblerait qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire...

Encore du boulot

À la question de savoir où nous en sommes aujourd'hui, Mélissa Blais et Sonia Gauthier répondent que beaucoup d'efforts d'intervention ont été déployés, mais que le boulot est loin d'être terminé. Et les statistiques décrivent une situation toujours difficile. Par contre, bien que les services soient encore insuffisants, on note quelques formules d'aide exemplaires. C'est le cas du Centre d'intervention auprès des conjoints à comportements violents et en difficultés Accord Mauricie et du CLSC René-Cassin.

Le Centre Accord Mauricie vise à mettre en lumière le cycle de la domination conjugale en travaillant de concert avec les maisons d'hébergement pour femmes afin de protéger les victimes, ce qui fait de ce centre l'un des rares au Québec qui recourent à des outils féministes pour intervenir. Pour sa part, le CLSC René-Cassin constitue une modalité d'intervention récente qui se spécialise dans l'intervention auprès des femmes âgées qui sont violentées.

Par ailleurs, Mélissa Blais sortira prochainement un livre tiré de son mémoire de maîtrise sur la mémoire collective de la tragédie du tristement célèbre 6 décembre 1989, aux éditions du Remue-ménage. L'ouvrage présentera son évaluation des différents discours mémoriels, et ce, toujours selon la même logique, soit la place du féminisme. Après tout, les deux chercheuses sont d'avis que des événements comme le film de Denis Villeneuve, le colloque et les nombreux débats et discussions peuvent encore servir d'élan pour l'éradication de la violence contre les femmes et l'obtention de l'égalité des sexes.

Collaboratrice du Devoir



Félicitations aux organisations lauréates!



La Journée internationale des femmes 2009 marque la deuxième édition du Prix Égalité découlant de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. Cet événement vise à récompenser les initiatives ayant fait progresser l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec.

En cette semaine du 8 mars, je vous invite à poursuivre les efforts pour faire la promotion de l'égalité comme source de justice, d'harmonie et de prospérité collectives. Je me réjouis qu'un pas en ce sens ait été franchi par l'inclusion de cette valeur fondamentale dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. Notre gouvernement a d'ailleurs réitéré son attachement à ce principe en nommant une fois encore un Conseil des ministres composé en parts égales de femmes et d'hommes.

Bonne Journée internationale des femmes à toutes et à tous, et félicitations aux organisations lauréates du Prix Égalité!

La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine,

Christine St-Pierre

Les projets gagnants ont été dévoilés au cours du deuxième gala du Prix Égalité, le 3 mars, à Québec, sous la présidence de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre.



Catégorie Modèles et comportements égalitaires

Hypersexualisation, sexualisation précoce et agressions sexuelles
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, Rimouski



Catégorie Égalité économique

Jeu Parcours extrême
Femmes et production industrielle, Bécancour



Catégorie Conciliation travail-famille

La conciliation travail-famille-études-maternité: tout le monde y gagne!
Table employabilité femmes des Basses-Laurentides, Sainte-Thérèse



Catégorie Santé

SARA - Unité mobile de mammographie du Bas-Saint-Laurent
Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, Rimouski



Catégorie Prévention de la violence

Épris sans mépris
Cégep de l'Outaouais, Gatineau



Catégorie Pouvoir et régions

Lévis s'écrit aux deux genres
Ville de Lévis, Lévis

Pour obtenir plus ample information au sujet du Prix Égalité, consultez le site Web du Secrétariat à la condition féminine à l'adresse www.scf.gouv.qc.ca

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Entrevue avec Christine St-Pierre, ministre de la Condition féminine

Des avancées, certes...

« Il faut continuer de se battre pour faire progresser les choses »

En matière de condition féminine, plusieurs ont l'impression que bien des dossiers sont réglés au Québec, mais les statistiques témoignent qu'il reste du chemin à parcourir. Toutefois, des pas en avant se font. La semaine dernière, à l'occasion de la Semaine de mode de Montréal, Christine St-Pierre, ministre québécoise de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, a annoncé le cadre de son plan d'action pour accoucher à l'automne d'une charte visant à promouvoir une saine image corporelle.

MARTINE LETARTE

C'était la Semaine de la mode, et les deux coprésidents d'un comité de travail composé de différents acteurs de ce milieu ont été annoncés: Esther Bégin, ancienne chef d'antenne de LCN et de TQS, et le D' Howard Steiger, directeur du Programme des troubles de l'alimentation de l'Hôpital Douglas. « Nous voulons vraiment amener les gens du milieu de la mode, des médias et de la santé à se réunir pour discuter des questions des troubles alimentaires, de la promotion d'une image corporelle saine et de la sensibilisation des jeunes », explique Christine St-Pierre.

La charte sera volontaire et s'inspirera du modèle français. Le printemps dernier, les organisations professionnelles de la mode, le secteur de la publicité, certains médias et le gouvernement ont signé en France un engagement volontaire à promouvoir une image saine du corps et à lutter contre l'anorexie.

« J'ai regardé ailleurs ce qui s'est fait, et les réalisations de la France sont particulièrement intéressantes. En six mois, le projet a rallié tout le monde », affirme la ministre de la Condition féminine.

Elle souligne toutefois être bien consciente qu'elle ne règlera pas avec une charte le problème de l'extrême maigreur dans le milieu de la mode. « Nous voulons sensibiliser les jeunes pour qu'ils adoptent de saines habitudes de vie. Nous voulons également que les gens du milieu de la mode soient mieux outillés pour entrer en relation avec les jeunes filles qui éprouvent peut-être des problèmes. Parce qu'on sait que ce n'est pas facile », indique la ministre.

Mme St-Pierre est aussi bien consciente que la mode n'est pas le seul milieu où les troubles alimentaires sont un problème réel. « Il y a la danse, bien sûr, et d'autres sports. Il

n'y a pas de solution magique, mais il faut bien commencer quelque part. »

Hypersexualisation des jeunes filles

S'il est difficile d'intervenir en ce qui a trait à l'anorexie, il est aussi très délicat d'agir en matière d'hypersexualisation des jeunes filles.

« C'est certain qu'on ne reviendra pas à l'époque où les jeunes filles s'habillaient comme des religieuses », affirme Mme St-Pierre. Toutefois, les parents ont un rôle à jouer sur cette question. Jusqu'à un certain âge, ce que le parent dit a encore un impact important sur l'enfant et il faut leur parler de ces questions. »

D'ailleurs, le ministère de la Condition féminine a entrepris une tournée des régions, en partenariat avec l'Université du Québec à Montréal et le YWCA de Montréal, pour outiller les jeunes en ce qui concerne l'hypersexualisation.

« Cette tournée vise les gens qui interviennent auprès des jeunes, comme les animateurs, les éducateurs, les professeurs, etc. Nous voulons les sensibiliser à cette question, les amener à trouver différentes façons d'aborder le sujet avec les jeunes », explique Christine St-Pierre.

Ajout à la loi 63

La ministre de la Condition féminine est aussi fière d'avoir fait modifier la Charte des droits et libertés de la personne pour qu'y soit incluse la notion d'égalité des hommes et des femmes.

Or plusieurs critiques se sont fait entendre l'an dernier en soutenant que l'égalité était déjà reconnue par l'article 10, qui interdit toute discrimination fondée entre autres sur la race, la couleur, le sexe, la religion et l'orientation sexuelle.

« Évidemment que la discrimination est interdite », indique Mme St-Pierre. Mais je trouvais aberrant de voir que la notion d'égalité homme-femme n'était

mentionnée nulle part dans le texte fondamental qu'est la charte. Pourtant, c'est une valeur fondamentale de notre société. Je trouvais très important que ce soit reflété clairement, parce que nous devons envoyer un message puissant en ce sens à toute la société. L'égalité des sexes doit habiter notre quotidien. »

Plusieurs gestes concrets

La ministre insiste toutefois sur le fait qu'il faut aussi envoyer des messages en multipliant les gestes significatifs. « Par exemple, le premier ministre en est à son deuxième conseil des ministres paritaire. »

De plus, adoptée en 2006, la Loi sur la gouvernance des sociétés d'Etat exige notamment que la parité homme-femme soit atteinte dans l'ensemble des conseils d'administration des sociétés d'Etat à la fin de 2011.

« C'est une question très chère à M. Charest, et il s'informe souvent de l'évolution des choses dans ce dossier. Récemment, nous avons appris que la parité était atteinte dans 42 % des sociétés d'Etat », affirme Christine St-Pierre.

Pour la ministre, cette loi est capitale puisque, en plus d'envoyer un message aux entreprises privées, elle permet aux femmes d'investir les lieux de pouvoir. « Les femmes ont souvent des visions, des arguments et des intérêts différents de ceux des hommes et c'est important qu'elles les fassent valoir. »

La situation économique des femmes demeure toutefois préoccupante.

« On parle d'équité salariale, mais dans les faits, au Québec, pour des emplois équivalents, les femmes gagnent encore 70 % du salaire des hommes », déplore Mme St-Pierre.

Alors que 60 % des travailleurs au salaire minimum sont des femmes, le gouvernement du Québec a annoncé récemment que le taux horaire minimum passerait de 8,50 \$ à 9 \$ l'heure le 1^{er} mai prochain. « Il y a clairement ici une volonté d'améliorer les conditions économiques des femmes », affirme la ministre.

Toutefois, si on voit des pas en avant, on voit aussi des pas en arrière. Dans son dernier budget, le gouvernement Harper a annoncé qu'il supprimerait le droit des femmes occupant un poste dans la fonction publique fédérale de recourir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

« L'égalité des sexes doit habiter notre quotidien », croit Christine St-Pierre, ministre de la Condition féminine.

aux tribunaux afin d'exiger un salaire égal pour un travail équivalent.

« Ce n'est vraiment pas une

bonne décision pour les femmes, dénonce Mme St-Pierre. C'est la preuve qu'il faut demeurer attentif à tout ce qui se passe et

continuer de se battre pour faire progresser les choses. »

Collaboratrice du Devoir

Objectif Égalité!



Tous pour elles, elles pour tous!

SCFP
Syndicat canadien de la fonction publique

Les femmes du SCFP
une force du syndicat



8 mars
2009

Dans les cégeps, soyons

Unies, mobilisées et certaines d'avancer!

Fédération autonome du collégial

www.lafac.qc.ca

LE GOUVERNEMENT HARPER S'ATTAQUE AUX FEMMES EN FAISANT DE L'ÉQUITÉ SALARIALE UN DROIT NÉGOCIABLE S'INSCRIVANT DANS UNE CONVENTION COLLECTIVE.

APRÈS AVOIR ABOLI LE PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE ET LE FINANCEMENT DE LA DÉFENSE DES DROITS, LE GOUVERNEMENT CONSERVATEUR MONTRE UNE FOIS DE PLUS QUE LA LUTTE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EST LOIN D'ÊTRE TERMINÉE.

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, le Bloc Québécois réitère son engagement dans la défense des intérêts des femmes et se tient **DEBOUT** pour l'égalité entre les sexes.

BLOC QUÉBÉCOIS
www.blocquebecois.org

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Syndicalisme

Face à des défis de taille

« Les femmes continuent à gagner moins que les hommes »

Claudette Carbonneau dirige la Confédération des syndicats nationaux (CSN) depuis mai 2002. Elle a été réélue pour un troisième mandat à la barre du deuxième regroupement syndical en importance au Québec, en mai 2008. Placée au cœur de l'action, elle repère et cerne les enjeux actuels des femmes au travail dans la société québécoise.

RÉGINALD HARVEY

Équité salariale et conciliation travail-famille viennent en tête de liste des préoccupations de Claudette Carbonneau, mais pas question de fermer les yeux sur la déplorable situation économique qui a cours et qui fragilise encore davantage les femmes sur le marché du travail: «On ne peut pas aujourd'hui parler des milieux de travail sans dire quelques mots au sujet de la crise économique et financière. C'est très présent et les manifestations les plus visibles existent dans le secteur manufacturier, là où beaucoup de femmes ont été malmenées, particulièrement dans l'industrie du vêtement.»

La situation s'aggrave: «La récession amène un frein sur le plan de la consommation, et d'autres milieux qui sont très féminins commencent à être affectés; je pense au commerce de détail, à la restauration et à l'hôtellerie, où il y a énormément de femmes, souvent à bas salaires, qui risquent de faire les frais de cette période difficile.»

Impossible de rester les bras croisés: «Il est évident qu'il faut mettre en place des plans de soutien et de relance de l'emploi, de même que d'autres mesures qui visent à favoriser une certaine protection sociale; je pense d'abord à l'amélioration de notre système d'assurance emploi, qui est devenu tout à fait archaïque à la suite des coupes que le fédéral a effectuées là-dedans au début des années 1990. Pour la première fois, on va

vivre une crise très importante en présence d'un dispositif mal foutu.» Les femmes seront particulièrement affectées: «Il y a moins d'un travailleur sur deux se retrouvant en chômage qui peut avoir accès à l'assurance emploi. À cet égard, les femmes éprouvent des difficultés particulières, notamment parce qu'elles occupent des emplois à statut précaire et parce que, très souvent, elles n'ont pas le nombre d'heures requis pour recevoir quelque protection en cas de période de chômage. Voilà des questions brûlantes d'actualité.»

Encore et encore l'équité

Une fois cette mise au point apportée, Mme Carbonneau passe au dossier de l'équité salariale, qu'elle place en tête de liste: «On en a beaucoup parlé, mais la loi est en révision et elle demeure extrêmement importante pour les femmes québécoises. En même temps, on est obligé de constater qu'il y a environ la moitié des entreprises au Québec qui ont effectué le travail à accomplir sur cette question, contrairement à la croyance populaire.»

Elle exprime ses attentes dans l'état actuel de la situation: «J'espère que, à l'occasion de la révision de la loi, on n'en profitera pas pour en contester les fondements, bien au contraire. Éventuellement, on devra se montrer assez concret sur un certain nombre de moyens d'approche et sur la fixation de nouveaux délais. Bref, on devra apporter une nouvelle impulsion pour compléter le travail qui a été commencé, et cela de-



Selon Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, les femmes éprouvent des difficultés particulières en rapport avec la crise économique, «notamment parce qu'elles occupent des emplois à statut précaire et parce que, très souvent, elles n'ont pas le nombre d'heures requis pour recevoir quelque protection en cas de période de chômage».

meure toujours un enjeu majeur en 2009, quand on voit que, après tant d'années de lutte, les femmes continuent à gagner moins que les hommes pour un travail de valeur équivalente. On a indéniablement fait des pas dans ce dossier, mais il en reste à faire.»

Des vies à harmoniser

Il s'est abattu beaucoup de boulot au Québec en matière de conciliation famille-travail: la preuve en est qu'existent aujourd'hui les services de garde et les congés parentaux. Pourtant, le bât blesse toujours quelque part, constate la présidente: «Mon Dieu qu'on a de la

misère à faire quelque chose dans les milieux de travail. Comment au quotidien, sur une période de 20 ans, concilier travail et famille? Voilà qui est vrai pour les parents qui ont de plus jeunes enfants, mais une telle réalité peut être aussi compliquée quand on a des ados ou quand on est en présence de parents vieillissants.»

Il importe de trouver des solutions: «On doit réfléchir à des aménagements nouveaux autour du temps de travail et autour de mesures avantageuses pour les gens. Il s'est agi là d'une thématique majeure du dernier congrès de la CSN, sur

laquelle nos syndicats se sont engagés à faire en sorte qu'on marque une différence au cours des trois prochaines années et que vienne le temps des réalisations.» À ce propos, elle cite en exemple les progrès obtenus récemment par les travailleurs de l'hôtellerie.

De plus, la centrale planche sur cette question: «On est en train de produire un guide qui servira à nos syndicats pour mener une enquête dans leur propre milieu, dans le but de bien recenser les besoins des salariés et de commencer à réfléchir à une série de mesures qui pourraient être proposées aux employeurs.» Elle

ajoute: «Il faut avancer sur ce front. À l'heure où se profilent des pénuries de main-d'œuvre, cette conciliation va être déterminante au cours des prochaines années. La réalité, c'est que les hommes comme les femmes sont au travail et qu'il faut trouver les moyens de leur faciliter la vie.»

Des statuts d'un autre temps

Claudette Carbonneau désigne un troisième enjeu d'importance pour les femmes au travail: «Je dirais que c'est une certaine lutte contre la discrimination sur les statuts d'emploi.» Elle développe sa pensée: «Les femmes sont très concentrées dans des statuts à temps partiel ou un peu atypiques. Elles travaillent dans des agences et elles sont considérées comme des travailleuses autonomes, alors que ce n'est pas toujours vrai. Voilà qui est la cause d'une grande disparité, pour ne pas dire d'une discrimination, dans les milieux de travail. Tout en pratiquant le même métier que d'autres personnes à temps plein, elles n'ont pas droit à des congés fériés, à des congés de maladie, à des protections d'assurance ou de retraite; dans certains cas, elles n'obtiennent pas le même salaire. C'est assez odieux et moyenâgeux comme situation, tout en étant monnaie courante au Québec.»

Il existe des solutions pour enrayer un tel traitement réservé aux femmes: «Il faut aller de l'avant, et il y a deux moyens de le faire: par la négociation là où il y a des syndicats; dans d'autres cas, il importe qu'il y ait une mobilisation des femmes et des organisations qui les appuient pour défendre la cause de groupes comme les travailleuses domestiques ou les travailleuses en service de garde familiale.

Collaborateur du Devoir

LA PLANÈTE DES FEMMES

Mario Tessier
François Taillandier
Isabelle Laramée
Marc Chevrier



l'Inconvénient no 36

Aussi dans ce numéro

Renaud Jean
Charlotte Abramovitch
Martin Labrosse
Gilles Marcotte
Réjean Beaudoin
Serge Bouchard

Disponible en kiosque et en librairie

www.inconvenient.ca

L'ÉQUITÉ SALARIALE =

Un levier économique pour les femmes !

Avec la Loi sur l'équité salariale, les travailleuses du Québec disposent d'un outil supplémentaire pour faire reconnaître la juste valeur de leur travail et leur apport à l'économie québécoise.

L'atteinte de l'équité salariale contribue à une plus grande autonomie financière des femmes.

Pour faire reconnaître leur droit à l'équité salariale, la Commission de l'équité salariale offre de l'information et du soutien aux travailleuses.

Communiquez avec nous... en toute confidentialité.

Commission de l'équité salariale
Québec

1 888 528-8765
www.ces.gouv.qc.ca

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Conseil du statut de la femme

Que la lutte continue!

Les femmes sont les premières victimes d'une crise économique

Comment la crise économique risque-t-elle d'affecter les femmes? Peut-on stimuler l'économie en tenant compte des inégalités entre les sexes? Christiane Pelchat, présidente du Conseil du statut de la femme (CSF), fait le point.

CLAIRE HARVEY

L'égalité des sexes passe par l'autonomie économique des femmes. Ce principe, indéniable pour le CSF, repose sur trois conditions: la reconnaissance des femmes comme personnes à part entière, l'accès à l'éducation et à des emplois valorisants, ainsi que la mise en place de mesures adéquates favorisant la conciliation travail-famille. Or la crise actuelle — tout comme les moyens pour relancer l'économie — pourrait avoir des conséquences néfastes pour les femmes.

Des effets distincts

Pour éviter cela, le CSF demande au ministère des Finances de prendre des décisions budgétaires en fonction de l'analyse différenciée selon les sexes. «Celle-ci permet de prévoir les effets distincts sur les femmes et les hommes que pourraient avoir des politiques avant leur adoption et d'en tenir compte», explique Mme Pelchat. On peut ainsi éviter de fragiliser davantage les femmes.

Selon la présidente, le gouvernement devrait notamment analyser à travers ce prisme toute augmentation potentielle des tarifs en vue de renflouer les coffres de l'État. «Ainsi, les femmes seraient les plus touchées par des augmentations des tarifs d'électricité, car ce sont les plus pauvres de notre société», explique-t-elle. Une hausse des tarifs de garderies pénaliserait également davantage les femmes que les hommes. D'autant que, au Québec, 80 % des chefs de famille monoparentale sont des femmes. En outre, on favoriserait un partage des rôles stéréotypés. Des femmes s'absenteraient du marché du travail pour assurer elles-mêmes la garde de leurs enfants d'âge préscolaire.

Le système de santé

Mme Pelchat verrait d'un mauvais œil toute coupe budgétaire pratiquée dans les secteurs de la santé et des services sociaux pour limiter le déficit. «Comme 80 % des travailleurs de ces secteurs sont des femmes, celles-ci paieraient inévitablement le prix des compressions.»

Mme Pelchat estime que chaque dollar investi dans les soins de santé privés fait augmenter les inégalités entre les sexes

La présidente croit qu'il faut maintenir l'aide aux soins à domicile car, encore de nos jours, les femmes constituent 80 % des aidantes dites «naturelles». Parmi d'autres mesures, elle recommande de hausser la subvention de 10 \$ de l'heure accordée aux personnes âgées pour obtenir des soins à domicile.

Favorisant sans équivoque un système de santé public, Mme Pelchat estime que chaque dollar investi dans les soins de santé privés fait augmenter les inégalités entre les sexes. «En 2008, 44 % des femmes qui ont fait une déclaration d'impôt n'ont pas payé d'impôt parce que leurs revenus étaient insuffisants. Des femmes ne pourraient pas avoir recours à une assurance privée pour certaines chirurgies offertes dans les cliniques privées. Leur santé en pâtirait», insiste-t-elle.

Réduire les inégalités

En fait, le CSF croit que le gouvernement peut relancer l'économie en réduisant les inégalités qui la caractérisent. «Le gouvernement prévoit investir dans les infrastructures et les services publics, soit deux secteurs où la main-d'œuvre est presque exclusivement masculine. Pourquoi ne demanderait-il pas aux entreprises de prévoir à moyen terme la mise sur pied d'un plan d'accès à l'égalité? Par une action de la sorte, les investissements profiteraient aussi aux femmes», fait-elle observer.

Parmi d'autres mesures, le

CSF croit qu'il faudrait tirer profit des déductions fiscales offertes aux entreprises pour la recherche et le développement afin d'intégrer les travailleuses aux domaines d'emploi traditionnellement masculins. «Les femmes sont peu présentes dans les équipes de chercheurs», expose Mme Pelchat. Le gouvernement pourrait exiger que les entreprises bénéficiant de ces déductions comptent des femmes parmi leurs chercheurs principaux.

Des choix de carrière stéréotypés

Le CSF propose aussi de s'attaquer aux stéréotypes qui contribuent au choix de carrière des filles pour les métiers à prédominance féminine, encore moins bien rémunérés. Selon le document *D'égale à égal? Un portrait statistique des femmes et des hommes*, les 10 professions occupées principalement par des femmes entre 1981 et 2001 sont demeurées sensiblement les mêmes. Les données de 2001, comparées à celles de 1991, abondent dans le même sens. Cinq des professions classées comme presque exclusivement féminines (90 % ou plus de femmes) en 1991 l'étaient toujours en 2001, soit les professions suivantes: secrétaire, infirmière, opératrice de machines à coudre, réceptionniste et standardiste, éducatrice et aide-éducatrice de la petite enfance.

Résultat? «Les femmes ne gagnent que 72 % du salaire des hommes», déplore la féministe. Le concours *Chapeau, les filles!* (qui vise à favoriser la diversification professionnelle des étudiantes) fait partie des interventions pour encourager celles qui sortent des sentiers battus. Le problème, c'est qu'on ne parvient pas à avoir une masse critique de filles suffisante pour changer la culture des entreprises. Par conséquent, les filles quittent leur emploi. Il faut que les entreprises changent de modèles, des modèles faits par des hommes et pour des hommes.»

Un budget sexospécifique

Fondé en 1973, le CSF a pour rôle d'effectuer des recherches et de conseiller le gouvernement sur les grands enjeux relatifs à la condition féminine. A long terme, l'orga-

nisme souhaite travailler avec le ministère des Finances à l'élaboration d'un budget sexospécifique. De quoi s'agit-il? «A partir d'une analyse différenciée du budget selon le genre, on affecte les ressources pour favoriser l'égalité des sexes», explique la porte-parole. Certains pays, dont l'Australie et la Suède, disposent d'un tel outil.»

Enfin, Mme Pelchat rappelle que le mouvement féministe a permis au Québec de faire des pas de géant. «Grâce aux luttes menées par les femmes, souligne-t-elle, le Québec a atteint l'égalité de droit. Nous sommes l'une des sociétés les plus égalitaires en Amérique du Nord.» Tout en se réjouissant de ces gains, la féministe estime qu'il faut être vigilant. «Les acquis sont récents et fragiles. Et il reste encore beaucoup à faire. Il faut désormais s'attaquer au noyau dur qui empêche l'atteinte d'une véritable égalité des femmes et des hommes», conclut-elle.



CAMIRAND PHOTO

Collaboratrice du Devoir Christiane Pelchat, présidente du Conseil du statut de la femme

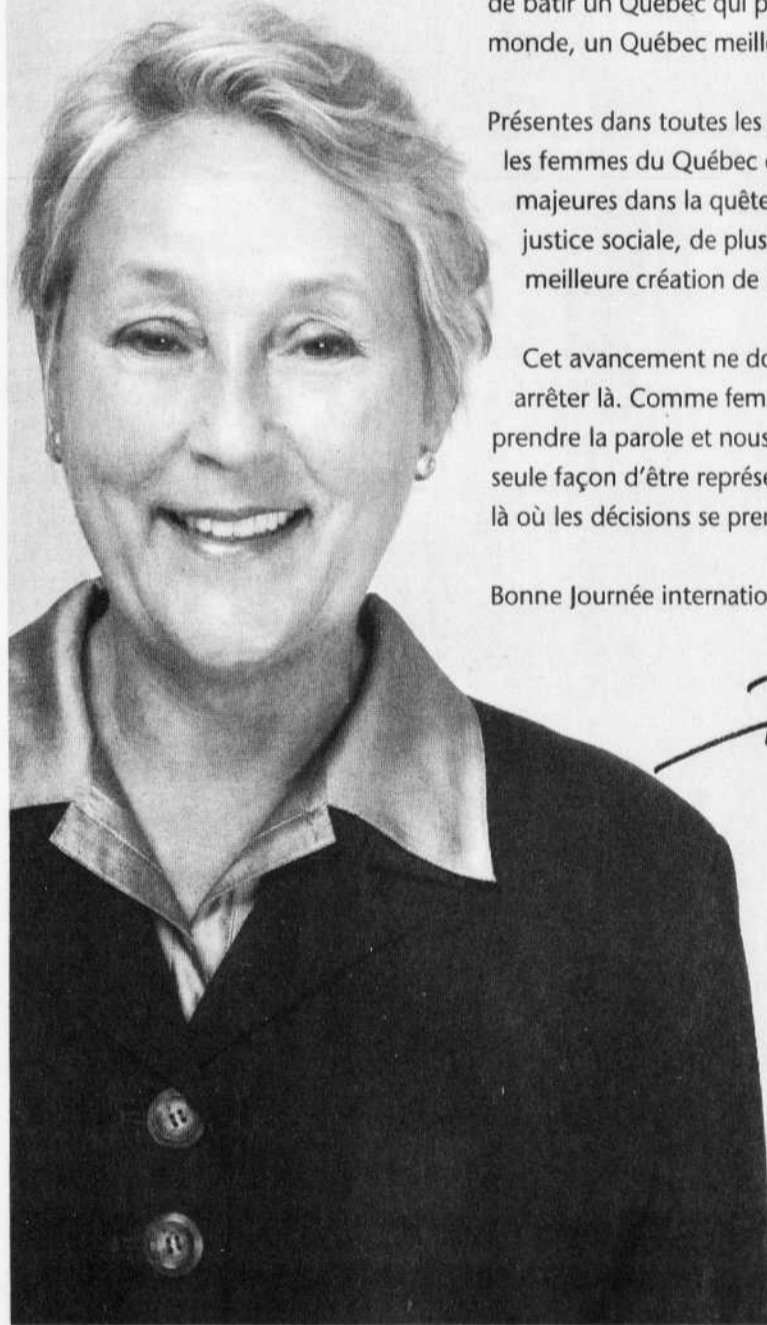
Prenons part à l'action politique, façonnons le monde de demain!

Dans le cadre de la Journée internationale des femmes, je tiens à souligner la contribution et l'implication de toutes les Québécoises. Leur apport est essentiel afin de bâtir un Québec qui prend soin de son monde, un Québec meilleur.

Présentes dans toutes les sphères de la société, les femmes du Québec ont fait des avancées majeures dans la quête d'une plus grande justice sociale, de plus d'équité et d'une meilleure création de la richesse.

Cet avancement ne doit pas nous faire arrêter là. Comme femmes, nous devons prendre la parole et nous impliquer. C'est la seule façon d'être représentées équitablement là où les décisions se prennent.

Bonne Journée internationale des femmes!



Pauline

Pauline Marois
Chef de l'opposition officielle
et députée de Charlevoix



QU'EST-CE QU'ON FAIT POUR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES?

L'Université Laval ne fait pas qu'étudier la question. Par ses chaires de recherche et ses formations d'excellence, l'Université Laval prend part au changement.

- Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes
- Chaire CRSNG-Industrielle Alliance pour les femmes en sciences et en génie au Québec
- Revue Recherches féministes
- Diplôme de deuxième cycle en études féministes
- Université féministe d'été
- Variété de cours de 1^{er} cycle sur les femmes

EtudesFeministes.fss.ulaval.ca



Le monde a besoin de nouvelles idées

Bonne
Journée
internationale
des femmes
8 mars 2009

Unies dans leur lutte contre les politiques de droite, les travailleuses de l'Intersyndicale des femmes se mobilisent, solidairement avec leurs consœurs des autres syndicats et la Fédération des femmes du Québec, pour faire avancer leur droit à l'égalité.

L'Intersyndicale des femmes



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Le vaccin contre le VPH

Des doutes sur l'efficacité du Gardasil

Malgré les nombreuses questions laissées sans réponse et les inquiétudes exprimées par plusieurs organisations et chercheurs à propos du vaccin contre le virus du papillome humain (VPH), le gouvernement fédéral a créé une réserve de 300 millions de dollars dans son budget de 2007 pour que les provinces adoptent un programme de vaccination universelle. Depuis l'automne dernier, donc, les petites Québécoises reçoivent le vaccin Gardasil, un produit commercialisé par Merck Frosst. La santé de nos petites filles est-elle en danger?

MARTINE LETARTE

« Je n'ai jamais dit que le vaccin est dangereux ou qu'il ne l'est pas. Ce que je dis, c'est que je n'en ai aucune idée », indique d'embellie Abby Lippman, professeure au département d'épidé-

miologie, de biostatistique et de santé au travail de l'Université McGill et spécialiste de la santé des femmes.

Avant de prendre position, Mme Lippman veut pouvoir évaluer les risques en se fiant à des études indépendantes, crédibles

et complètes. « Nous les attendons toujours », précise-t-elle.

Aux yeux de Lyda Assayag, directrice du Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, nous sommes pratiquement devant un problème de consentement éclairé. « Pour prendre leur décision, les parents doivent avoir accès à une information détaillée sur les avantages et les inconvénients du vaccin. Actuellement, ce n'est pas le cas. La brochure d'information du ministère de la Santé et des Services sociaux qu'on remet aux parents est loin d'être complète. Par exemple, elle dit que de 70 % à 80 % des gens seront infectés au moins une fois dans leur vie par le VPH, mais

elle ne précise pas que 90 % de ces personnes élimineront naturellement le virus. »

Selon les données préliminaires du ministère de la Santé et des Services sociaux, 84 % des filles en quatrième année du primaire et 87 % des filles en troisième secondaire ont reçu la première des trois doses de Gardasil.

Un peu partout dans le monde, le vaccin contre le VPH suscite la controverse. L'été dernier, un article du *New England Journal of Medicine* a affirmé qu'on manquait de preuves pour juger de l'efficacité des vaccins contre le cancer du col de l'utérus.

« Le vaccin protège contre quatre

souches du VPH, qui sont responsables de 70 % des cancers du col de l'utérus. Toutefois, il reste une centaine d'autres souches du virus qui sont responsables de 30 % des cancers. Ce qu'on ne sait pas, c'est si le vaccin viendra réduire la réponse du système immunitaire contre ces autres souches et faire en sorte qu'elles deviennent ainsi responsables de davantage de cancers », explique Mme Lippman.

Pour qu'on puisse arriver à déterminer l'efficacité réelle du vaccin dans les cas de cancer du col de l'utérus, la chercheuse affirme que des études à long terme sont nécessaires, parce que ce cancer prend des années à se développer.

De plus, on ne connaît pas encore la durée précise de la protection du vaccin. « À chaque conférence, on ajoute quelques mois », indique Mme Lippman.

Vitesse grand V

La professeure se demande en fait ce qui a poussé le gouvernement à agir de façon aussi précipitée. « Y a-t-il eu des pressions qui ont été faites pour lancer si rapidement un programme de vaccination contre le VPH? »

« D'autant plus que le cancer du col de l'utérus n'est pas l'ennemi numéro un pour la santé des femmes. Il est en fait au 15^e rang des cancers les plus mortels au Canada », indique Lyda Assayag.

Le test Pap a réussi à faire grandement diminuer le taux de mortalité associé au cancer du col de l'utérus, indique Abby Lippman. Ce qui la mène à se demander pourquoi le gouvernement a décidé qu'il était urgent de vacciner les petites filles contre le VPH et non de lancer un véritable programme de dépistage. « Les femmes plus âgées reçoivent une lettre chaque année pour leur dire d'aller passer une mammographie. Pourquoi on ne fait pas la même chose avec les plus jeunes pour le test Pap? »

D'ailleurs, même vaccinées, les femmes doivent continuer à passer un test Pap annuel pour s'assurer qu'elles ne développent pas un cancer du col de l'utérus dû aux souches de VPH sur lesquelles le vaccin n'a pas d'effet.

« Nous ne comprenons pas pourquoi le gouvernement s'est dépêché à investir 300 millions de dollars sans faire de consultations pour ce vaccin, qui coûte les yeux de la tête et dont l'efficacité n'est pas prouvée, sans même améliorer l'accès aux tests Pap ni mettre en place des programmes d'éducation sexuelle dans les écoles », indique Mme Assayag. Elle est aussi très inquiète des récentes données du rapport publié par l'organisme américain Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS). « Il rapporte plusieurs cas de problèmes de santé graves et même de décès après l'administration du Gardasil. L'organisme conseille à la FDA de faire enquête, de revoir sa position et d'informer la population de tous les effets secondaires possibles. »

Questions préoccupantes

Pour le moment, le gouvernement du Québec a utilisé la subvention fédérale pour lancer la campagne de vaccination, mais que se passera-t-il une fois les fonds épuisés? Mme Lippman croit que le gouvernement devra maintenant se demander si, en ces temps économiques difficiles, investir dans la vaccination contre le VPH est vraiment la meilleure dépense à faire en ce qui a trait à la santé des femmes.

« À mes yeux, il y a des problèmes beaucoup plus urgents. À commencer par l'accès à un médecin de famille et à des soins relatifs à la santé mentale dans les collectivités. Pour moi, c'est inacceptable que le gouvernement du Québec offre aux femmes enceintes le dépistage de la trisomie 21 et du syndrome de Down sans aussi proposer des ressources de soutien efficaces aux parents qui décideraient de garder un enfant atteint. »

Enfin, la chercheuse s'insurge contre le fait que les résidents permanents doivent attendre trois mois avant d'être couverts par l'assurance maladie. « Cela entre en contradiction avec le droit fondamental à la santé. Cette politique touche de nombreuses femmes venues au Québec travailler comme domestiques. Si elles tombent malades ou enceintes, la plupart attendent d'être couvertes par l'assurance maladie avant de voir un médecin, parce qu'elles n'ont pas d'argent pour payer. »

Collaboratrice du Devoir

EN KIOSQUE MAINTENANT



À LIRE

Les femmes constituent à peine le quart des acteurs de la politique municipale au Québec. Peu intéressées, trop effrayées, mal informées? La Gazette des femmes a fouillé la question.

Quatre élues témoignent :

- **Lise Pelletier**
Mairesse de Fermont
- **Francine Ruest-Jutras**
Mairesse de Drummondville
- **Corina Bastiani**
Conseillère municipale à Sorel-Tracy
- **Yolette Levy**
Conseillère municipale à Val-d'Or

De l'audace, des débats sur des sujets controversés, des dossiers d'envergure, des reportages à l'international, des interviews avec des femmes et des hommes qui ont des idées, la Gazette des femmes s'adresse à votre intelligence. Une véritable référence pour toute personne qui s'intéresse à la condition des femmes au Québec et ailleurs dans le monde.

:: **Gazette**
DES FEMMES

www.gazettedesfemmes.com

www.csf.gouv.qc.ca

Conseil du statut
de la femme

Québec

L'AUTONOMIE DES FEMMES,
C'EST AUSSI UNE QUESTION ÉCONOMIQUE

Bon 8 mars!

Centrale des syndicats
du Québec



CSQ

www.csq.qc.net

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Fédération des femmes du Québec

Un 8 mars pour réfléchir

En 1977, les Nations unies ont officialisé la Journée internationale des femmes. Depuis, le 8 mars, un peu partout à travers le monde, on profite de cette date pour célébrer et réfléchir sur la condition féminine. Cette année, dans le contexte d'une crise économique mondiale, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) invite la population à ne pas s'asseoir sur ses acquis et à profiter de cette occasion pour s'interroger.

ÉMILIE CORRIVEAU

Pour la FFQ, le 8 mars 2009 est sans conteste une journée importante à souligner. Travaillant solidairement à la promotion ainsi qu'à la défense des intérêts et des droits des femmes, la fédération considère que, dans le contexte particulier d'une crise économique, la poursuite des luttes féministes demeure un enjeu fondamental et que la prise de mesures constructives s'avère nécessaire.

«Le 8 mars, c'est une occasion pour ébranler les consciences des gouvernements, des employeurs et de toutes les personnes qui prennent des décisions et peuvent faire la différence. Partout au Québec et dans le monde, c'est l'occasion de faire le point sur les divers enjeux qui concernent l'égalité. Il faut profiter de cette journée pour prendre la parole, sensibiliser les gens et être actifs dans la défense des droits des femmes», affirme Michèle Asselin, présidente de la FFQ.

Reconnue pour l'organisation et la coordination d'événements de grande envergure comme la Marche mondiale des femmes, la FFQ n'organise pas cette année une activité de mobilisation nationale pour souligner le 8 mars, car elle travaille déjà activement à l'édition de l'an prochain. Elle appuiera plutôt les initiatives locales et revendiquera certains investissements auprès de l'État québécois.

«Cette année, si on n'a pas prévu d'activité nationale, c'est parce qu'on se prépare pour une plus grande mobilisation en 2010, où on va se joindre à des femmes du monde entier dans le cadre de la Marche mondiale. Pour célébrer le 8 mars, chaque pays présentera ses revendications et aura son propre programme d'activités», précise Mme Asselin.

Des revendications

Ainsi, préoccupée par le contexte économique actuel, la FFQ profitera de la Journée internationale des femmes pour revendiquer, auprès des dirigeants, des investissements dans le développement économique et la création d'emplois au Québec, le tout dans une perspective de pérennité.

«Comme tous les États du monde, l'État québécois va tenter d'intervenir pour réduire les impacts de la crise et va investir dans les infrastructures, ce qui est une bonne idée. Par contre, on sait que les emplois créés le seront dans des domaines à prédominance masculine. Dans une perspective de pérennité, il faudrait donc que l'État, en octroyant les contrats, les assortisse d'exigences. Par exemple, on devrait réserver à des groupes discriminés, notamment les femmes, certains de ces emplois ainsi créés. Nous n'avons pas encore ces outils-là au Québec et ce serait une bonne occasion de profiter du contexte actuel pour le faire», explique la présidente de la FFQ.

Dans la même optique, la fédération demandera aussi à l'État québécois de réinvestir dans les services de santé et d'éducation et dans d'autres programmes sociaux, afin non seulement d'améliorer le bien-être de la population, mais aussi de créer des emplois.

«Il faut investir dans les structures sociales. Il n'est pas question qu'on se désinvestisse en temps de crise, au contraire. La santé et l'éducation, c'est fondamental. On s'en aperçoit présentement, avec l'économie qui s'effondre. On sait que l'économie va se développer en fonction d'un marché du travail qui aura besoin de plus en plus d'une main-d'œuvre très qualifiée. On doit s'assurer que les générations à venir auront les outils nécessaires pour y accéder, et ce, dès le primaire», rappelle Mme Asselin.

Continuer à avancer

Heureuse que le Québec se soit doté d'une commission et d'une loi sur l'égalité salariale visant la reconnaissance de tous les aspects du travail associé aux femmes, Michèle Asselin rappelle toutefois que beaucoup de Québécoises subissent toujours de la discrimination et de la violence. Elle souligne que bon nombre d'entre elles vivent dans la pauvreté ou une grande précarité et que les dernières statistiques publiées témoignent toujours d'inégalités entre hommes et femmes.

Par exemple, selon une enquête sur la population active effectuée par Statistique Canada en 2008, le taux d'emploi était de 64,6 % chez les hommes et de 57,3 % chez les femmes au Québec.

Toujours selon l'organisme central de la statistique au pays, la majorité des travailleuses se retrouvent dans des professions traditionnellement occupées par des femmes. En 2006, 67 % des femmes occupant un emploi travaillaient dans les domaines de l'éducation ou des soins infirmiers ou dans d'autres professions du domaine de la santé, du travail de bureau ou d'administration, des ventes et des services, alors que seulement 30 % des hommes travaillaient dans ces domaines.

«Il faut tenter d'abolir la discrimination systémique par des stratégies comme l'équité salariale. On a de bons outils au Québec, assurons-nous que ça ne se détériore pas», soutient Michèle Asselin.

Prendre part aux activités

Malgré l'absence d'un rassemblement national, les membres de la FFQ invitent la population à prendre part aux activités locales organisées dans le cadre de la Journée internationale des femmes. Notamment, le collectif des femmes de diverses origines organise une mobilisation dans les rues de Montréal, dont le rassemblement aura lieu au carré Cabot, à midi. Dans la capitale nationale, une présentation du Moulin à images sur l'histoire des femmes sera tenue au Centre Lucien-Borne, laquelle sera suivie d'une marche festive vers le carré d'Youville. Ailleurs au Québec, de nombreuses activités seront aussi organisées par des syndicats, des groupes communautaires, divers organismes et certaines municipalités.

Collaboratrice du Devoir

■ Pour plus de renseignements: www.ffq.qc.ca

L'autonomie économique des femmes :

Un incontournable pour l'atteinte de l'égalité entre les sexes

Des faits ?

- Les femmes gagnent en moyenne 72 % du salaire des hommes.
- Les femmes sont les plus pauvres, dans toutes les catégories d'âge.
- Les femmes s'absentent du travail six fois plus que les hommes pour des raisons personnelles ou familiales.

En 2009, investissons nos efforts dans la quête d'une société plus égalitaire :

- Consolidons les emplois existants.
- Favorisons l'accès à l'éducation et à des emplois de qualité.
- Améliorons l'accessibilité aux services de garde subventionnés.

Conseil du statut de la femme
Québec



8 mars Journée internationale des femmes

Contre la privatisation, les 57 000 professionnelles en soins sont unies et mobilisées!

FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

fiq

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

De Laval à l'UQAM

L'université soutient trente années d'études féministes

« Plus la recherche avance, plus les sujets sont pointus »

L'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) à l'UQAM, la Chaire d'étude Claire-Bonenfant et l'Université féministe d'été à l'Université Laval contribuent à la vitalité de la recherche au Québec sur la condition des femmes.

ASSIA KETTANI

Les études féministes font partie du paysage universitaire québécois depuis le début des années 80 et ne cessent de prendre de l'ampleur. Elles s'attachent à produire un savoir autour de la condition des femmes, à approfondir les débats actuels et à renouveler les connaissances selon une perspective féministe: selon Louise Langevin, titulaire de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes à l'Université Laval, «l'angle d'approche est toujours le même. On se pose ainsi la question sur la présence des femmes par rapport à un phénomène social dans la société: en quoi sont-elles représentées ou au contraire invisibilisées?» La chercheuse parle à ce titre de rupture épistémologique: «Il s'agit de remettre en question le savoir tel qu'il a été conçu par des hommes et pour des hommes.»

En perpétuel devenir

C'est un champ d'études en perpétuel devenir: en effet, si la condition des femmes n'a cessé d'évoluer au cours du dernier demi-siècle, les études féministes ont pour cible d'adapter leurs recherches à l'évolution de la société. Alors que les premières critiques féministes ont étudié les stéréotypes, les partis pris masculinistes et la violence contre les femmes dans les textes canoniques, les études féministes n'ont cessé d'élargir leurs cibles de recherche, abordant aujourd'hui aussi bien les grands courants de la pensée féministe que les rapports sociaux.

Louise Langevin insiste sur l'importance d'étudier la condition des femmes dans toute sa diversité: «On parle de la journée de LA femme, mais il n'y a pas une seule femme. Il y a des réalités et des besoins différents: les femmes autochtones ou les femmes immigrantes, par exemple, ont des réalités très différentes.»

Le développement des programmes d'études et de recherche prouve le dynamisme de cette discipline. En quelques années se sont créées plusieurs possibilités de formation: l'Université Laval abrite depuis 1988 la Chaire d'étude Claire-Bonenfant et a favorisé, il y a sept ans, la création de l'Université féministe d'été. Celle-ci, outre un colloque ciblé sur un thème différent chaque année, offre un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en études féministes. L'UQAM a créé en 1990 l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) et a progressivement développé des programmes d'études en marge de ses activités de recherche qui regroupent une cinquantaine de chercheurs à travers 17 équipes: des concentrations de premier et de deuxième cycles se sont enrichies d'un certificat en études féministes et tout récemment d'une concentra-



Huguette Dagenais, responsable de l'Université féministe d'été

tion de troisième cycle permettant des recherches au niveau doctoral.

Au carrefour des savoirs

La richesse des études féministes se situe dans le fait qu'il s'agit d'une discipline au carrefour de plusieurs savoirs, dans laquelle l'interdisciplinarité permet d'approcher des champs d'expertise très vastes: les études féministes peuvent ainsi tout aussi bien se pencher sur les enjeux liés à la santé que sur les questions économiques, littéraires, sociales ou politiques et aborder des thèmes aussi variés que le traitement médiatique des femmes, l'impact de la mondialisation sur leurs conditions de travail, la conciliation travail-famille, la prostitution, l'égalité dans les religions, dans le pouvoir et dans les instances décisionnelles, ou encore de grandes auteures telles que Gabrielle Roy et Anne Hébert.

La question de la violence contre les femmes sera cette année un thème privilégié qu'aborderont tant l'Université d'été dans son colloque annuel que l'IREF dans un colloque autour du massacre à l'École polytechnique. L'Université féministe d'été abordera aussi bien le thème de la violence conjugale que des sujets plus pointus, tels que la violence dans les bandes dessinées (notamment les animations japonaises) ou les phénomènes liés aux gangs de rue: «Plus la recherche avance, plus les sujets sont pointus, ce qui permet de parler de situations dont on ne parlait pas avant. Il y a vingt-cinq ans, on a fait un concept de la violence conjugale. Depuis, on a découvert d'autres domaines, tels que la violence au travail sous différentes formes, les violences sexuelles, mais aussi la question du mariage arrangé, qui pose la question de l'exploitation», sou-

ligne Huguette Dagenais, responsable de l'Université féministe d'été.

C'est également dans le cadre de cette réflexion que s'inscrit le projet de colloque autour du massacre à l'École polytechnique. Rappelant que Marc Lépine a lui-même écrit ses motivations («J'ai décidé d'envoyer ad patres les féministes qui m'ont toujours gâché la vie»), Lyne Kurtzman, responsable du développement de la recherche à l'IREF, tient à poursuivre dans ce colloque la réflexion sur la question du féminisme et elle insiste sur la nécessité de revenir sur le sens à donner à cet événement: «On refuse de voir dans le geste de Marc Lépine un rejet global de la place égalitaire des femmes dans la société. C'est bien sûr un geste exceptionnel, mais il y a tous les jours des actes de violence contre les femmes et il faut continuer de comprendre et d'analyser ces gestes-là pour pouvoir mieux intervenir sur ces questions.»

Actions concrètes

Les études féministes s'attachent à donner à leurs champs d'études des prolongements concrets, à la fois sur le terrain communautaire et dans la sphère politique. En effet, Louise Langevin considère que «les recherches féministes doivent servir à des groupes de femmes à un niveau communautaire et syndical qui agissent directement à la base et alimentent les chercheuses, puisqu'elles voient ce qui se passe», alors qu'Huguette Dagenais insiste sur la nécessité de la collaboration des universitaires avec des personnes qui n'appartiennent pas à l'université, «pour faire changer les choses».

Au niveau politique, les études féministes ser-



Lyne Kurtzman, responsable du développement de la recherche à l'Institut de recherches et d'études féministes à l'UQAM



Louise Langevin, titulaire de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes à l'Université Laval

vent de base de réflexion au Conseil du statut de la femme, créé en 1973, un organisme public ayant pour mission officielle de conseiller les gouvernements en matière de condition féminine et d'agir à un niveau politique. L'impact des études féministes peut aussi s'étendre au-delà des frontières: «Il y a des réseaux qui se font au moment du colloque et qui se poursuivent à l'étranger. Des personnes venues d'Haïti en 2007 pour le colloque sur la santé se sont regroupées et continuent de travailler ensemble. Dans le DESS, un étudiant africain avait fait son sujet sur le sida et les femmes (il y a dix ans, on parlait peu des femmes infectées), avant de repartir travailler dans son pays», raconte Huguette Dagenais.

S'il est indéniable que le féminisme a remporté certaines victoires et que les femmes ont peu à peu, au cours du siècle dernier, obtenu le droit de vote et le droit de se présenter aux élections, certains chiffres nous prouvent que les études féministes ont encore du chemin à parcourir et des défis à relever: on peut ainsi rappeler qu'aujourd'hui au Canada, tous les six jours, une femme meurt des suites d'un acte de violence conjugale, que les femmes n'occupent que 15 % des sièges dans les parlements du monde malgré leur poids démographique et que, comme le souligne Lyne Kurtzman, «on n'a toujours pas l'équité salariale» (en 2001, le salaire moyen des femmes de plus de 15 ans était de 23 282 \$, contre 34 705 \$ pour les hommes).

«Les études féministes ne sont pas près de disparaître. Malheureusement, on se rend bien compte qu'il y a plein d'éléments à creuser», constate ainsi Huguette Dagenais.

Collaboratrice du Devoir

La FTQ, une force en action pour les femmes!

<http://femmes.ftq.qc.ca>

Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ



Unies, mobilisées

L'APTS prend position
pour la justice et l'égalité

Journée internationale
des femmes | 8 mars

et certaines d'avancer!

APTS

Alliance du personnel
professionnel et technique
de la santé et des services sociaux

info@aptsq.com | www.aptsq.com